

*Procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue à 15h00
le vendredi 18 janvier 2019 à la salle de l'Herboux à CALVISSON*

Adhérents licenciés:74 Présents: 66, Procurations: 6, Absents:2 Le quorum est atteint.

Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire

*** Emargement des présents et procurations**, vérification du quorum (article 7) et dépose dans l'urne des bulletins de vote pour le renouvellement du Conseil d'administration.

- **Bilan moral et sportif par le président**

Bonjour à toutes et tous et merci pour votre participation toujours aussi nombreuse lors de nos A.G.O. et en particulier pour celle d'aujourd'hui.

Merci à Christian VALETTE représentant le conseil général du Gard et aux membres du Comité Directeur du CODERS 30 : Alain MARTINON, notre président,

Philippe LAYNAUD, v/président et président du club de MARGUERITTES

Simone GAUTHERON, secrétaire, Annie SOUSSAYA trésorière depuis plus de 13 ans,

Olivier DE CARVALHO, instructeur national et responsable de toutes les formation animateurs du Gard (164). MERCI à tous les cinq de vous être déplacés pour assister à la fin de mes 10 ans à la présidence de V.S.L. CALVISSON mas aussi pour venir vérifier si je partais bien.

Nous aurons aussi une pensée pour notre ami et adhérent Gilbert TAVERNIER qui nous a quittés au cours de l'année 2018.

DONC sur **74** licenciés : 66 présents, 6 procurations, 2 absents. Le quorum est largement atteint, notre assemblée générale ordinaire peut valablement délibérer. Je déclare donc notre A.G.O. ouverte

BILAN SPORTIF et des activités:

Ils ont bien travaillé nos animateurs, tout au long de l'année 2018 en vous proposant de superbes randonnées dans le Gard et tous les départements limitrophes. Nous tenons donc à les remercier chaleureusement pour leur investissement et tout le temps qu'ils consacrent à notre club ; préparation, reconnaissance et animation des randonnées, ce sont des soucis et de lourdes responsabilités.

Malheureusement, nous avons dû annuler plusieurs sorties à cause du mauvais temps dont 4 d'affilée. Je rappellerai simplement que les randonnées sont programmées tous les mardis et vendredis à la journée, le jeudi est consacré à la marche nordique et une fois par mois nous avons une sortie VTC. Je ne vais donc détailler que les séjours et les activités diverses. Pour mémoire, nous avons accueilli en septembre dernier 10 nouveaux adhérents et enregistré 11 départs ; les partants ne venaient plus aux activités proposées alors que nos 10 nouveaux y participent activement et puis ils sont plus jeunes (de 52 à 65 ans) ; nos dernières randonnées de décembre ont enregistré une pointe à 33 participants.

Bilan sportif et des activités approuvés à l'unanimité.

BILAN MORAL

Mais c'est quoi le bilan moral ? Ce sont les valeurs de notre club qui propose plusieurs activités afin de créer du lien social, partager des émotions, découvrir en commun de belles choses, des paysages, des villages, des villes, des sites, la région et faire du sport. Des liens se créent et des groupes d'amis se forment. Dans notre club, il y a beaucoup d'entraide notamment lorsque nos adhérents perdent un être cher, sont malades ou ont besoin d'un coup de main. C'est aussi ouvrir notre club à de nouveaux adhérents comme en septembre 2018 et surtout faciliter leur intégration au sein de V.S.L.

Bilan moral approuvé à l'unanimité.

*** Bilan administratif par le responsable administratif (licences, assurances, formation, FFRS etc...)**

Licences : le club V.S.L. compte 74 licenciés, dont 41 Femmes et 33 Hommes dont la tranche d'âge 65/69 et 70/75 ans est la plus importante. Près de 90% habitent dans la Vauvage et ses environs.

Présentation dans les grandes lignes de la FFRS (Fédération Française de la Retraite Sportive) à laquelle le club V S L est affilié et du CODERS 30, structure départementale de la FFRS, dont l'un des rôles principaux est d'assurer la formation des animateurs et venir en appui aux clubs.

Assurances : contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut les exposer (contrat souscrit par la FFRS auprès de Gras Savoye, nouvel assureur depuis la rentrée de 09/2016) Cotisation de 1,20 € incluse dans le prix de la licence.

En cas d'accident la victime doit effectuer une déclaration à GRAS SAVOYE dans les 5 jours.

Il a été indiqué que la FFRS applique la nouvelle législation relative au certificat médical. Lorsqu'une personne s'inscrit dans un club, elle doit remettre un certificat médical datant de moins d'un an. Ce certificat pourra être valable pendant 3 ans, soit 3 saisons sportives, si la personne répond « NON » à toutes les questions du questionnaire à chaque réinscription. Si la personne répond « OUI » à l'une des questions, elle devra demander un certificat médical, à l'appui du questionnaire, en précisant la ou les disciplines pratiquées.

Répartition de la cotisation de 40 euros versée par chaque adhérent lors de la nouvelle saison sportive : FFRS 20 €, CORERS 3 €, CODERS 30 4.50 €, V S L 12.50 €

Formation : 2 adhérents ont suivi le parcours de formation et obtenu le diplôme d'animateur fédéral, l'un de marche nordique et le second de vélo VTC et 1 animateur pour le renouvellement du certificat de compétences de citoyen de sécurité civile : PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)

Conseils et rappels pour les randonnées :

Equipement et document à avoir dans son sac à dos, conduite à tenir en cas d'accident.

Site internet de la FFRS www.ffrs-retraite-sportive.org

informations disponibles sur les activités, formation, assurances...

Bilan administratif approuvé à l'unanimité

*** Présentation du bilan 2018 et du budget prévisionnel 2019 par le trésorier avec intervention du vérificateur (Michel DROMARD) - pièce jointe**

Bilan financier et conclusion du vérificateur sont approuvés à l'unanimité.

Le président loue le travail de son équipe pour la qualité de la gestion du club.

Rétrospective succincte des 10 ans passés à la gestion du club du président et du bureau

Voici donc mon mandat qui se termine après 10 ans à la présidence de V.S.L. CALVISSON, eh oui, déjà 10 ans ! Mais c'est aussi une bonne chose pour le club de repartir avec une nouvelle équipe de dirigeants qui sûrement apportera des nouveautés.

Cette aventure a commencé en janvier 2009 alors que le club avait été créé en octobre 2006 avec Simone GAUTHERON et Michel VALENTIN puis avec Alain NICOLAS qui a succédé à Simone début 2014 lorsqu'elle nous a quittés pour aller s'installer à ALES.

Au fil des ans, nous nous sommes attachés à structurer le club, au niveau administratif et dans la gestion générale ; modification des statuts, mise en place d'un règlement intérieur, modernisation par la mise en place de la gestion informatique et notamment des relations avec les adhérents, mise en place d'un premier site et puis d'un deuxième plus convivial et plus facile à consulter grâce à nos spécialistes maison Michel DENICOU et Michel VALENTIN ; mise en place de deux randonnées par semaine, création de la section VTC et de la marche nordique ; nous nous sommes aussi attachés à former de nouveaux animateurs (12 à ce jour) ; à partir de 2009, nous avons organisé deux séjours sportifs d'une semaine en février et en juin ou septembre (dont 3 séjours en ESPAGNE, 1 en CRETE et 1 en ANDORRE) et un séjour plus court sur 3 journées ; nous avons proposé des journées ludiques, des soirées dansantes et grâce à notre guide très pro Danièle DROMARD, nous visitons depuis 8 ans les grandes villes de l'OCCITANIE et de PROVENCE.

MES REMERCIEMENTS iront :

* à mes deux compères du bureau Michel, compagnon de la première heure, Alain qui a magistralement réformé, structuré et modernisé son poste mais aussi à Simone ; nous avons travaillé en équipe mais surtout en équipe très soudée.

* à tous les membres du Conseil d'Administration pour leur participation aux deux réunions annuelles,

* à tous les adhérents du club qui nous ont aidés lors des préparations des manifestations et en particulier Corine, Monique, Dominique et Jane

* à nos deux fidèles vérificateurs Michel DENICOU et Michel DROMARD

* aux membres du CODERS 30 avec qui j'ai toujours eu de bonnes relations

Après le rugby, la course à pied, la randonnée, il me reste le théâtre et trouver un club du 4ème âge. Je ne quitte pas la présidence par lassitude mais pour laisser la place à un nouveau président plus jeune. Je quitte un poste mais pas le club. Je n'omettrai pas non plus de remercier mon épouse Jane qui m'a épaulé dans tous ces combats.

Et puis pour terminer, je vais honorer mes équipiers en les faisant **CHEVALIERS DE L'ORDRE DU MERITE LOCAL DE VAUNAGE SPORTS et LOISIRS CALVISSON POUR SERVICES RENDUS A TOUS NOS ADHERENTS DE PLUS DE 50 ANS.**

Dépouillement des votes : 72 bulletins exprimés

* **Proclamation des résultats du vote par le responsable administratif :**

Sont réélus : Jane DAYNAC avec 72 voix, Robert DAYNAC avec 72 voix, Michel VALENTIN 72 voix. Sont élus Jean-Paul BASTARD avec 72 voix, Jean-Claude DECOIN, 72 voix et Sylvie KLEIN 72 voix.

* **Réunion des élus au nouveau C.A. et élection du nouveau bureau**

Le Conseil d'administration se retire pour désigner son bureau

Le nouveau président élu, Jean-Paul BASTARD, présente son nouveau bureau et la saison 2019. Il remercie tous les participants à l'A.G.O., les membres du conseil d'administration ainsi que les membres du précédent bureau pour le travail accompli et le développement du club.

Présentation du Bureau

Président : Jean-Paul BASTARD

Vice-Président : Dominique CHIARADIA

Secrétaire : Dominique CHIARADIA

Trésorière : Sylvie KLEIN

Référent tourisme et assurances auprès de la FFRS : Dominique CHIARADIA

Chargée des sorties et visites touristiques: Danièle DROMARD

Chargée des relations avec le Coders 30 : Dominique CHIARADIA

Présentation des séjours et activités prévues pour 2019:

RANDONNEES : vous avez reçu le programme du 1er semestre 2019

SEJOURS SPORTIFS et SORTIES CULTURELLES et LUDIQUES :

- du 26 janvier au 2 février 2019: séjour raquettes à la station de SAUZE: 26 inscrits

- du 1 au 8 juin 2019: prévision de séjour randonnée pédestre dans les Pyrénées

Une information sera prochainement transmise pour présenter le séjour et prendre les inscriptions.

- Visite de BEZIERS vendredi 10 mai 2019

Manifestations interclubs organisées par le CODERS 30 :

12 mars 2019 : Assemblée générale du CODERS 30 organisée à Marguerittes.

28 mars 2019 : journée CODERS, 16 avril journée vélo pour tous, 21 mai journée CODERS à MILHAUD, 24 mai marche nordique pour tous.

* **Question diverse** : Néant

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Projection du diaporama des activités 2018.

Il est 18h et tous les participants partagent la galette des rois et le pot de l'amitié.

Fait à CALVISSON le 18 janvier 2019

le Président

Robert DAYNAC

le responsable administratif

Alain NICOLAS